



## Cumul entre assedics et pension d'invalidité catégorie1

Par **cathy**, le **26/11/2011** à **13:57**

Bonjour,

Actuellement en CDD 17 h 30 par semaine pour 510 € par mois, mon contrat arrive à échéance le 31/12/2011. Je suis reconnu invalide au 19/09/2011 avec une pension de 270 €.

Pourrais-je cumuler les assedics (520 € par mois) avec la pension d'invalidité de façon intégrale ?